



## Problème location vacanc3d

-----  
Par Dom225

Bonjour,

Nous avons loués une location de vacances pendant une semaine. Durant ce séjour un membre de ma famille à eu un malaise en voulant se lever de son lit et c'est accroché au radiateur qui était a proximité entraînant l'arrachement du radiateur du mur.

Le radiateur est donc endommagé ainsi que la partie du mur se trouvant derrière le radiateur( les fixations du radiateur font apparaître 4 trous correspondant aux chevilles)Le propriétaire vient de nous envoyer un devis pour la réparation du mur et endommagé fait par une entreprise qu'il a déjà accepté sans notre aval..Nous avons mesure la surface concernant l'arrière du radiateur qui fait environ 1m20x1m20.Dans son devis il évoque 9,80 m2 pour ponsage et peinture du mur.

Ce qui équivaut à l'ensemble du mur de la chambre.De notre côté nous avons pris des photos des dégâts ainsi que l'ensemble du mur.

Quelles sont nos droits? Nous sommes tout à fait disposés à payer les frais concernant les dommages reels mais pas que le proprietaire profite de la situation

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Vous pouvez tenter de négocier...

Mais si le litige persiste il faudra saisir le tribunal.